

OPERATION DEPISTAGE COVID

L'application dépistage StopCovid

sera disponible le 2 juin

L'application StopCovid semble avoir bénéficié d'un coup d'accélérateur ces dernières heures. Le secrétaire d'Etat au Numérique, Cédric O, a annoncé mardi sur BFM Business que le dispositif de traçage numérique entrerait en phase de test la semaine prochaine. Il serait débattu devant les députés le 25 mai, puis déployé à grande échelle le 2 juin.

"Stopcovid" est censé permettre de prévenir les personnes ayant été en contact avec un malade testé positif au coronavirus. **Le gouvernement a assuré que son installation serait volontaire et ne permettrait pas la géolocalisation. Mais.... ?**

Pourtant, depuis le début de l'épidémie de coronavirus, plusieurs pays ont franchi le pas, à l'image de la Russie, d'Israël ou encore de la Corée du Sud et de Singapour, qui ont misé sur le traçage numérique. Ils utilisent dans certains cas les données de géolocalisation, suscitant de vives critiques de leurs détracteurs qui ont dénoncé une atteinte aux libertés.

LES TESTS NE SONT PAS FIABLES

Les fabricants de tests le disent, aucun des tests ne peut détecter le virus Sras-Cov-2 mais seulement une infinitude de petits virus inoffensifs ou déchets de cellules exosomes qui font naturellement partie de notre microbiote.

En clair, les tests détectent que vous avez déjà par le passé été en contact avec des corona grippaux (ce qui le cas de presque tout le monde), mais ne sont pas spécifique au Covid qui est le dernier corona à la mode.

Donc le fait d'être positif vous classera soit porteur sain, soit porteur malsain, c'est-à-dire suspect d'office justifiant peut-être le confinement ou la vaxxination !

COMME D'HABITUDE LES ENFANTS EN PREMIERE LIGNE

A compter du 11 Mai en France, **ils vont imposer un dépistage massif dans toutes les écoles (700.000/semaine).**

Chaque directeur d'établissement scolaire va recevoir une ordonnance de 61 pages, de la part du rectorat (histoire de bien noyer le poisson dans l'eau) et imposer le test sans en informer au préalable les parents, car cela sera imposé par l'État.

Une fois votre enfant (porteur sain) dépisté, ils obligeront toute la famille proche et contacts à se faire dépister, reconfiner... **(puis vacciner...)**. **Vous serez dans l'obligation d'accepter ce dépistage, sinon ils garderont votre enfant**

- ceci apparaîtra entre les lignes dans cette ordonnance envoyée dans chaque établissement scolaire.

***PASSER PAR NOS ENFANTS, EST UN PLAN STRATEGIQUE DIABOLIQUE
POUR ABATTRE LES RESISTANCES DE BEAUCOUP D'ADULTES***

**Refuser le dépistage est la seule clé
pour les empêcher ensuite de nous imposer la vaccination**

Une fois vaccinés nous passerons du statut de faux malades à celui de vrais malades, affaiblis. C'est pour cette raison que l'unique message à véhiculer sur tous les réseaux sociaux et en France est le suivant :

**NE VOUS FAITES PAS DÉPISTER ET NE LAISSEZ PAS VOS ENFANTS
SE FAIRE DÉPISTER SANS VOTRE CONSENTEMENT !**

Si en France, les gens comprennent ce message, pour ne pas tomber dans leur piège, ils ne remettront pas leurs enfants à l'école, entre les griffes de l'État.

UN AUTRE PIEGE DE TAILLE DANS LES CARTONS



TESTS
COVID19.odt.pdf